

Après une
4ème ou
une 3ème

**Aider l'élève de collège à
mobiliser ses compétences**

3ème à Projet Professionnel

Quoi de plus difficile pour un collégien que de choisir une filière d'orientation ?

Grâce à la classe de 3^{ème} P.P., les élèves – et notamment ceux qui ont perdu confiance dans le système scolaire – suivent un enseignement général tout en découvrant le monde professionnel. Avec deux semaines de stage en entreprise et une semaine de stage collectif, ils participent aux activités professionnelles qui leur donnent l'occasion de découvrir divers métiers.

En fin d'année, ils se présentent aux épreuves du Diplôme National du Brevet (Série Professionnelle) Leur orientation se fait ensuite principalement vers un CAP ou un Bac professionnel.

**Se spécialiser dans les
services et les soins aux
personnes**

Après
3ème, CAP
ou 2nde

BAC PRO

Services aux personnes et aux territoires

Cette formation de 3 ans s'adresse aux élèves motivés par les métiers du domaine sanitaire et social, du tourisme, de la santé ou de l'administration.

Ils doivent avoir le goût des contacts humains et savoir être rigoureux et bienveillants à l'égard d'autrui. Durant leur formation, les élèves valident le BEPA « Services aux personnes » qui donne l'admissibilité aux concours d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Contenu de la formation :

- Enseignement général et professionnel
- 20 semaines de stages professionnels et stages collectifs sur les 3 ans
- Module d'Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement :
 - Voyage pédagogique
 - Formation générale du BAFA (en partenariat avec Familles Rurales de l'Ain)
 - Entraînement aux concours du domaine sanitaire et social.

Après
la 3ème

**Aider l'élève à s'épanouir dans la
voie professionnelle**

CAPA Services en Milieu Rural

Par son enseignement pluridisciplinaire et ses 14 semaines de stage, il prépare l'élève aux domaines suivants :

- Le service aux personnes (école, halte-garderie, maison de retraite, centre de convalescence, hôpital, ...)
- La vente-accueil (supermarché, commerce, hôtellerie, ...).

Il donne l'admissibilité aux concours aide-soignant et auxiliaire de puériculture.

**Travailler dans une
pharmacie**

Après un
Bac ou un
BEP CSS

BP Préparateur en pharmacie
(en apprentissage ou en formation professionnelle)

Ce Brevet professionnel forme des professionnels qui accueillent la clientèle en officine et la conseillent. Sous la responsabilité et le contrôle du pharmacien, ils délivrent les médicaments, reçoivent, rangent et gèrent les stocks. Ils vendent aussi des produits parapharmaceutiques et des appareillages médicaux.

Après un
CAP, BEP
ou BAC

Travailler dans la petite enfance

**Préparation au
CAP Petite Enfance**
(en formation continue)

Le CAP Petite Enfance forme des professionnels de la prise en charge de l'enfant à domicile ou en structure collective.

400 h de formation théorique d'octobre à mai
12 semaines de stage pratique.

RENSEIGNEMENTS :

5, rue du Dr Levrat – 01130 Nantua

☎ 04 74 75 07 19

lppra.secretariat@orange.fr

www.lppr01.com

